

## Olvasáskészség 1

1. Milyen változásokat hozott a két említett törvény, és kikre vonatkozóan?

- 1985: A pályákon sielőket és a sífutókat ért balesetek esetében (1) a mentők magántársaságokhoz is fordulhatnak (1);	2 pont	<u>Összesen</u> 6 pont
- 2002: A kijelölt pályákon kívül sielők és a snowboard-osok esetében (1): a helyi önkormányzatok megtéríttethetik a hegyi mentés költségeit (1) a balesetet szenvedettekkel vagy örököseikkel (1);	3 pont	
- Meghatározhatják, hogy milyen sporttevékenységekre vonatkozik a fenti térítés.	1 pont	

2. Mivel érvelnek a 2002-es törvény hívei?

- Lehetővé válik a felelőtlenek megbüntetése;	1 pont	<u>Összesen</u> 2 pont
- nem az önkormányzatokat terhelik a mentési költségek.	1 pont	

3. Mivel érvelnek az ellenzői?

- Ellentétes a Franciaország által is aláírt brüsszeli konvencióval (1), amely kötelezővé teszi az ingyenes mentést (1);	2 pont	<u>Összesen</u> 4 pont
- a magánszféra belépése a mentésbe növelheti az árakat;	1 pont	
- ez elrettenti a szerényebb jövedelmű alkalmi sielőket.	1 pont	

4. Milyen szempontokat kell összehangolnia Marcel Peres-nek a törvénytervezet kidolgozásakor?

-A balesetet szenvedettek egyenlő ellátása, a baleset helyétől függetlenül;	1 pont	<u>Összesen</u> 3 pont
- a nyaralók szabad mozgásának / szabadságának tiszteletben tartása (a szervezett üdülés által kijelölt területeken kívül);	1 pont	
- a felelőtlen magatartás büntetése.	1 pont	

5. Melyek az említett biztosítások korlátai?

- Carré neige, Ticket neige: csak rövid tartózkodás esetén érvényes;	1 pont	<u>Összesen</u> 3 pont
- a biztonsági szabályok szándékos áthágása miatt bekövetkezett balesetekre nem érvényesek.	2 pont	



6. Hogyan juthatunk hozzá ezekhez a biztosításokhoz?

- Carré neige, Ticket neige: a sífelvonóra szóló bérlettel együtt vásárolhatók meg;

1 pont

Összesen

- Bankkártyával járó biztosítások: az említett bankkártyákkal fizetőknek.

1 pont

2 pont

### **Olvasáskészség 2**

<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
<i>E</i>	L	F	M	G	B	I	A	K	H	J



## Íráskészség 1

A.

Paris, le 02 septembre 2016

Très chère amie,

Je risque de te surprendre par cette lettre car j'ai une grande nouvelle à t'annoncer. Je t'avais déjà étonnée en t'apprenant que j'avais rencontré une Française dont j'étais éperdument épris : Laure. Et bien, j'en suis arrivé au point de l'épouser ! Je comprends ta surprise sachant qu'il y a encore quelques mois, j'étais plus que catégorique à ce sujet. J'étais un défenseur invétéré de l'union libre au nom de ma sacro-sainte « liberté ».

D'une part, le mariage, qu'il soit civil ou religieux, me paraissait inutile et n'était absolument pas le témoignage de son amour pour quelqu'un. D'autre part, je n'admettais pas cette pression sociale qui emprisonnait trop tôt bon nombre de jeunes couples qui se seraient bien passés d'un mariage à leur âge ! Mais, honnêtement, si je m'opposais autant au mariage, c'était aussi par peur de l'échec. Tu sais, je ne comptais plus le nombre de couples pour qui cette merveilleuse expérience s'était transformée en pire cauchemar avec un divorce à la clé.

Par exemple, un couple d'amis a récemment divorcé suite à plusieurs années de querelles ponctuées de séparations et de réconciliations. C'était un couple modèle à mes yeux et j'étais loin de me douter que leur mariage était au bord du gouffre. Ils avaient quelques problèmes financiers et c'était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Finalement, moi, je me sens prêt à franchir le pas malgré tout ce que je viens d'écrire. Tu sais, la famille de Laure est plutôt conservatrice et c'est l'un de ses plus grands désirs de nous voir unis mais il est bien entendu que sans l'amour que je porte à Laure, je ne me marierais pas.

Pour le mariage, on souhaite tous deux se contenter d'une cérémonie simple et en toute intimité avec pour seuls invités le cercle de la famille. Pour ce qui est du lieu du mariage, ma future belle-famille est attachée à l'idée que le mariage se passe à Chambéry, ville d'origine de Laure. Je n'y vois aucun inconvénient mais reste qu'il faudra tout organiser de A à Z y compris l'hébergement des invités.

Je t'embrasse et attends ta réponse avec impatience,

Péter

PS : Et toi, c'est pour quand la bague au doigt ?



B.

Budapest, le 23 septembre 2015

Horváth Erika

2, rue des Peupliers

26200 Montellimard

à l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Montellimard

12, avenue Victor Hugo

26200 Montellimard

Objet : Plainte concernant la piscine municipale de Montellimard.

Monsieur le Maire,

Si je prends aujourd'hui l'initiative de vous écrire cette lettre, c'est pour vous faire part du mécontentement de nombreuses personnes – dont je fais partie –, irritées de voir que leurs plaintes auprès du personnel de la piscine municipale se heurtent toujours à l'indifférence générale.

Je vais à la piscine deux à trois fois par semaine, ce qui m'a permis avec le temps de remarquer un certain nombre de problèmes. Le plus préoccupant à mon sens est qu'il n'y a qu'un seul maître-nageur pour surveiller le bassin couvert et celui qui se trouve à l'extérieur. Dans ces conditions, il me paraît particulièrement difficile de garder un œil sur les jeunes nageurs et d'assurer leur sécurité. Ce problème est d'autant plus important que la fréquentation de la piscine double voire triple pendant la période estivale. En outre, j'ai constaté qu'il n'y avait aucun bassin pour les plus petits, ce qui est encore plus gênant, la profondeur du grand bassin commençant à 1m 50.

Pour vous convaincre de l'importance d'agir, sachez que la semaine dernière une petite fille de huit ans a failli se noyer en raison du manque de surveillance ! Il est inadmissible qu'un tel accident puisse se produire. De plus, la propreté laisse à désirer, si j'en juge par les problèmes dermatologiques et les conjonctivites à répétition dont les nageurs sont victimes.

Monsieur le Maire, n'allez pas pour autant vous méprendre sur mes intentions. Il n'est point question ici de fermer la piscine, mais simplement de voir les choses évoluer dans le bon sens. Cette piscine municipale est un lieu de rencontres et de loisir tant pour les jeunes que pour les adultes. Peut-être est-ce même l'unique endroit où les enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances peuvent se retrouver et se distraire. Alors, agissons !

J'espère que cette lettre trouvera un écho positif et que vous prendrez très prochainement des mesures satisfaisantes pour régler cette situation.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Erika Horváth



## Íráskészség 2

*Megjegyzés: Két ellentétes véleményt tükröző megoldásmintát közlünk annak érzékeltetésére, hogy a vizsgázó ebben a feladatban szabadon kommentálhatja a felvetett témát. A vizsgán természetesen csak egy véleményt, a saját – valós vagy kitalált– véleményét kell kifejeznie.*

### Megoldásminta 1

Quelle merveilleuse idée !

Je suis hongrois, et avant toute chose je tiens à préciser que je suis farouchement attaché à l'Union Européenne. Je n'ai pas oublié l'état de mon pays avant l'adhésion en 2004, et je suis conscient du privilège que représente la liberté de circuler en Europe, de partir travailler à Amsterdam ou à Madrid quand bon nous semble. Il est vrai que beaucoup voient aujourd'hui l'Europe comme un monstre technocrate sans rapport avec les peuples, et que beaucoup ne se sentent pas européens. C'est pourquoi je trouve l'idée de Pennac intéressante, même si certainement utopiste.

Je suis persuadé qu'un séjour prolongé dans un pays de l'union serait bénéfique à la création d'une réelle identité européenne enracinée en chaque personne. D'abord parce que cela créerait des générations bilingues, et que le plurilinguisme est indissociable de ce qu'est l'Europe, mais surtout parce que cela créerait des liens affectifs puissants avec des êtres, des réalités au-delà de la nation. Il suffit de voir aujourd'hui l'ouverture d'esprit et le réseau d'amis des anciens étudiants Erasmus pour se convaincre que la mobilité est un atout majeur.

### Megoldásminta 2

Voilà bien une proposition d'écrivain ! C'est peut-être très joli sur le papier, mais en pratique, cela me semble une fausse bonne idée.

D'abord, parce que je doute que tous les enfants soient désireux de laisser leurs familles pour une famille d'accueil quelque part en Europe, et que tous les parents soient prêts à se séparer de leurs enfants. Ensuite parce que cela pose le problème des financements. Qui paierait les familles d'accueil ? Est-ce que cela ne serait pas au final, comme Erasmus dans une moindre mesure, réservé à certaines familles qui auraient les moyens de se permettre ces programmes ? Quelle famille européenne voudrait accueillir un enfant en échec scolaire issu de famille défavorisée ?

Et puis, il faut évoquer les inégalités à long terme que cela créerait sur le marché du travail. Le bilinguisme, c'est bien joli, mais tout bilinguisme ne se vaut pas. Un petit Français parti en Allemagne aura sans doute plus de chance de carrière qu'un petit Français parti en Slovaquie, par exemple. Il y aura toujours, qu'on le veuille ou non, des grands et des petits, et entre eux des inégalités. C'est peut-être ça, au fond, l'identité européenne.



## **Közvetítés 1**

Une étude nous révèle que, du berceau à l'âge adulte, une femme passe en moyenne 16 mois de sa vie à pleurer. Si cette sensibilité est normale chez les bébés, elle perdure chez les femmes sans qu'il y ait variation majeure de durée.

Les raisons de ces pleurs sont diverses et dépendent avant tout de l'âge du sujet : les bébés expriment un besoin ou une souffrance, les jeunes enfants une souffrance liée à une blessure physique ou psychologique ; chez les plus grands, les pleurs seront provoqués par des peurs et des malaises, chez les adolescentes par l'amour et un déséquilibre dû au changement hormonal ; chez les femmes enfin, par le stress et une plus grande empathie.

À cette étude vient s'en ajouter une autre qui nous apprend qu'une femme passe près d'un an à décider du vêtement qu'elle mettra, ce qui, additionné aux pleurs, peut sembler une perte de temps considérable.



## Közvetítés 2

### **A brüsszeli metróban nem játszanak többé francia és flamand nyelvű slágereket**

A Brüsszeli Közlekedési Vállalat (STIB) nemrég a belga történetek újabb igen szép fejezetét írta meg / szerzett egy újabb jó belga viccet. Március 25-én közölte, hogy a metró folyosóin mostantól csak angol, olasz és spanyol számokat fog sugározni. Mindezt azért, hogy tiszteletben tartsa/ne rúgja fel a « nyelvi békét » és hogy ne kelljen választania a királyság egyetlen kétnyelvű régiójának két hivatalos nyelve, a francia és a holland között.

Ezt a meglepő bejelentést azt követően tette, hogy a STIB földalatti folyosóin Lady Gaga legújabb albumát reklámozták / hogy Lady Gaga legújabb albumának promóciós kampányt rendeztek. Ez a kampány oda vezetett, hogy egyesek elgondolkoztak a vállalat zeneválogatási politikáján. Ennek kapcsán fedezték fel, hogy a metróban sugárzott dalokat nemzetközi slágerlistából válogatják, ahol a holland dalok nem tüntetnek állandó jelenlétükkel / ahonnan rendszerint hiányoznak a holland dalok.

A különféle panaszokkal ostromolt STIB már akkor elhatározta, hogy e hiány orvoslása érdekében lemond mind a francia, mind a holland művészekről, hacsak nem angolul vagy egy másik nyelven énekelnek.

Mivel ez vitás kérdés, szerepelni fog a STIB következő vezetőségi ülésének napirendjén. Az ülés célja az utasok elégedettségi rátájának további növelése, bár állítólag már 85%-uk helyesli a metróállomások háttérzajának jelenlegi megválasztását. Megjegyzendő ugyan, hogy, hogy ez a háttérzaj gyakran nem is hallható.

Politikai káoszban élő országban azzal foglalkozik az ember, amivel tud / úgy foglalja el magát az ember, ahogy tudja.

